



12 entreprises des Deux-Sèvres s'engagent à réduire leurs déchets de 10% en un an

vendredi 30 novembre 2012, par [lpe](#)

Selon l'ADEME, concevoir, fabriquer et distribuer autrement permettrait aux entreprises de réduire de 10% leurs déchets et de 14% leur facture pour l'enlèvement et le traitement des déchets."

Le défi est relevé par 12 entreprises deux-sévriennes, accompagnées par le Conseil général et la CCI Deux-sèvres dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets.

Depuis maintenant 3 ans, le Conseil général des Deux Sèvres porte le plan départemental de prévention des déchets, soutenu financièrement par l'ADEME et relayé au niveau local par 5 programmes locaux de prévention des déchets. Le Conseil général s'appuie également sur les Chambres consulaires pour relayer les actions de prévention des déchets auprès des professionnels. L'ensemble de ce dispositif d'actions constitue l'identité IDEAL79. Ce travail en commun vise un double objectif :

- Réduire de 7% la masse d'ordures ménagères en Deux-Sèvres d'ici 2014, soit moins 23 kg par habitant par an, sur 5 ans.
- Maintenir la dynamique d'acteurs sur l'ensemble du département.

Depuis 2005, la Chambre de Commerce et d'Industrie est un partenaire privilégié du plan pour relayer les actions de prévention des déchets auprès de ses ressortissants. Dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets, elle continue la sensibilisation des entreprises à la thématique à travers différentes actions :

- la conduite de deux cycles projets en 2009 et 2011 pour accompagner une quinzaine d'entreprises à l'éco-conception ;
- la sensibilisation à la prévention des déchets dans les formations « Créateurs et repreneurs d'entreprises » ;
- un évènement « petit déj' CCI » en novembre 2011 sur la prévention et la valorisation des déchets des entreprises ;
- la distribution de la brochure de sensibilisation « La réduction des déchets en entreprise, tout le monde y gagne » éditée par le Conseil général des Deux-Sèvres.



En juillet 2012, les structures font appel à deux cabinets spécialisés, Evea Conseil et Terra 21 et initient un cycle d'ateliers pour sensibiliser les entreprises du département à la prévention des déchets. 12 entreprises ont souhaité s'engager dans cette démarche innovante qui consiste à réduire leurs déchets de 10% au moins en 1 an.

Ces entreprises ont bénéficié d'un pré-diagnostic effectué par la CCI Deux-Sèvres durant l'été 2012. Cet état des lieux a permis à chaque entreprise d'avoir le même niveau de connaissance de sa production de déchets et surtout de déterminer son potentiel prévention.

3 ateliers collectifs ont été organisés en septembre et octobre. Sont abordés concrètement, méthodes, outils et leviers de prévention des déchets à travers 3 problématiques qui touchent l'entreprise :

- Comment produire autrement ?
- Comment concevoir autrement ?
- Comment acheter et distribuer autrement ?

Des entretiens individuels avec les deux Cabinets prestataires sont également menés en parallèle.

Les entreprises sont :

- Atilac (Tôlerie industrielle)
- Arizona chemical (Fabricant de résines pour encres et adhésifs)
- Bellavol (fabrication d'aliments pour les animaux)
- Clisson métal (Acier et produits sidérurgiques)
- Entreprise Ligner (conditionnement d'oeufs)
- Fiée des lois (embouteillage)
- Intermarché de St Léger la Martinière (Grande distribution)
- Moinet (production et vente de fleurs, plantes, fournitures)
- Ouest impression (imprimerie)
- Rullier (Fabricant et distributeur de produits bois)
- Séri 3 (Sérigraphie)
- SODIP (Fabricant distributeur de peintures industrielles)

La signature officielle de la charte d'engagements aura lieu le 7 décembre prochain à la Maison du Département en présence de Sébastien Dugleux, Vice-Président du Conseil général et de Gérard Verger, élu de la CCI et Président de la Commission Développement Durable CCI Poitou-Charentes.

En savoir plus : [le site d'IDEAL79](#)